



## Revue internationale d'éducation de Sèvres

33 | septembre 2003

L'enseignement des langues vivantes à l'étranger :  
enjeux et stratégies

---

### Note de lecture

Annie Blasco

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ries/1610>

DOI : 10.4000/ries.1610

ISSN : 2261-4265

#### Éditeur

Centre international d'études pédagogiques

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2003

Pagination : 12-14

ISBN : 978-2-85420-557-1

ISSN : 1254-4590

#### Référence électronique

Annie Blasco, « Note de lecture », *Revue internationale d'éducation de Sèvres* [En ligne], 33 | septembre 2003, mis en ligne le 22 novembre 2011, consulté le 20 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/ries/1610> ; DOI : 10.4000/ries.1610

---

Ce document a été généré automatiquement le 20 avril 2019.

© Tous droits réservés

---

# Note de lecture

Annie Blasco

---

## L'éducation comparée : un outil pour l'Europe

Laderrière Pierre dir., Vaniscotte Francine dir.,  
L'Harmattan/Paris, 2003, 119 p.

- 1 Rassemblant les contributions de sept universitaires principalement européens autour de la question : « l'éducation comparée est-elle à même de contribuer, le plus pertinemment possible, à la construction européenne et à quelles conditions ? », l'ouvrage, dirigé par Pierre Laderrière et Francine Vaniscotte<sup>1</sup>, fait suite à un séminaire européen organisé en 2000 par l'Institut européen pour la promotion des innovations et de la culture en éducation (EPICE).
- 2 Dans un contexte géopolitique en constante évolution, au moment où les pays européens, soumis aux mêmes défis, se fixent des objectifs communs en matière d'éducation et de formation, l'enjeu, comme le souligne Pierre Laderrière dans l'introduction, est de pouvoir mettre en place un processus de convergence compatible avec le respect de la diversité, d'où la nécessité d'avancer dans le champ de l'éducation comparée.
- 3 La première partie de l'ouvrage porte essentiellement sur l'éducation comparée en tant que discipline de recherche rattachée aujourd'hui au champ plus vaste des sciences de l'éducation. Le balayage historique de cette discipline, proposé par Jürgen Schriewer (Humboldt Universität, Berlin), permet tout d'abord de mettre en évidence l'opposition entre les courants de recherche, encore importante jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle et qui tend aujourd'hui à disparaître, et qui porte sur les objectifs de la recherche, selon qu'elle vise à une plus grande « scientificité » ou à une exploitation de ses résultats dans la perspectives de réformes ; une opposition également dans les approches méthodologiques : l'approche « scientifique » visant à établir des régularités ayant forme de « lois » et aboutissant à une « décontextualisation » des objets d'études à la différence de l'approche quasi-expérimentale qui est, elle, empruntée aux sciences sociales.
- 4 L'article d'Antonio Novoa (université de Lisbonne) et Tali Yariv-Mashal (*Columbia University*, New York) poursuit cette réflexion en soulignant le besoin urgent de procéder à une révolution méthodologique des approches comparatives. Partant du constat que la

comparaison est en train de devenir un mode de gouvernance de l'Union européenne (la qualité étant le « mot clé » qui la justifie), les auteurs insistent sur la nécessité de donner une plus grande épaisseur historique au travail comparatif et de le dégager notamment de la matérialité de l'État-nation comme unité d'analyse.

- 5 La deuxième partie tente, autour de trois contributions, de définir les liens entre l'éducation comparée et l'Europe de l'éducation. François Audigier, de l'université de Genève, part du postulat que penser l'éducation implique de penser à l'échelle européenne, c'est-à-dire « penser ce que nous apporte en termes de compréhension d'un phénomène le fait de le construire et de le considérer selon tel ou tel point de vue ». Il en déduit naturellement le besoin de recherche en éducation comparée et insiste sur la nécessité que l'Europe soit, à l'école, un objet d'étude et de débat favorisant l'émergence d'une citoyenneté européenne.
- 6 Deux articles s'interrogent ensuite sur l'apport de l'éducation comparée à l'« Europe de l'éducation ». Cet apport dépend bien sûr de ce que recouvre ce terme. L. Naya Garmandia, de l'Université du pays basque, s'attache à en définir les différentes interprétations : soit l'Europe fait de l'éducation son axe de développement, soit l'éducation est considérée comme un élément clé pour contribuer à la configuration d'une identité européenne, soit encore l'Europe de l'éducation s'entend comme une Europe où s'effectue une recherche de convergence des systèmes éducatifs dans le respect des diversités. Selon le cas, l'éducation comparée permet de mieux comprendre les différents modèles de développement éducatif de chaque pays dans leur contexte politique, historique et socioculturel ou d'analyser et de valider les propositions d'unification ou d'homogénéisation des systèmes éducatifs qui se font jour.
- 7 En rappelant que, en tant que science humaine, l'éducation comparée est nécessairement « engagée », Alain Michel, inspecteur général, traite la problématique sous l'angle « quelle éducation comparée ? pour quelle Europe ? ». Sans nier l'autonomie des chercheurs, il lui paraît souhaitable, devant l'ampleur des défis communs que doivent relever les systèmes éducatifs, de traiter des « questions vives » auxquelles sont confrontés décideurs et acteurs. L'éducation comparée pourrait alors être le « vecteur d'un projet humaniste de société à l'échelle européenne » contribuant à créer davantage d'unité dans le respect de la diversité.
- 8 Donatella Palomba, de l'université Tor Vergata, Italie estime nécessaire, en conclusion, de se demander si l'on peut attendre de l'éducation comparée une aide pour faire avancer l'Europe de l'éducation. Au-delà du piège de la fausse alternative « recherche pure/ recherche appliquée », le choix de coopérer en Europe sur le champ éducatif étant désormais fait, il s'agirait pour l'éducation comparée de mieux cerner une identité culturelle européenne comme socle du processus d'intégration, un mouvement d'intégration qui remet en cause la séparation rigide des « boîtes culturelles » que sont les États-nations et demande à l'éducation comparée une évolution méthodologique.
- 9 L'ouvrage rend ainsi compte de la diversité des approches autour d'un sujet non présenté dans son titre comme un questionnement, mais traité comme tel cependant.

---

## NOTES

1. Pierre Laderrière est consultant en politiques d'enseignement et expert auprès de l'OCDE et Francine Vaniscotte présidente de l'institut EPICE.

---

## AUTEUR

**ANNIE BLASCO**

Chargée de programmes, CIEP.